

Département Réseau d'Accès

Réf : AT/DOT GHARDAIA/SDTO/DRA/042/2025

GHARDAIA LE : 03/07/2025

A Monsieur
ECOTHYB AMRANI
Adresse : Route 1^{er} Novembre - GHARDAIA

Objet : Mise en Demeure N° 01.

Contrat : Travaux de Raccordement final des Clients en FTTH

ODS : N° : 0122/SDT/DOT47/2025

Il nous a été signalé l'absence totale de votre entreprise sans aucune raison valable, ce qui constitue un non-respect de vos engagements contractuels en matière de ressource humaine, de matérielle et de délais, depuis votre notification de l'ODS en question, en date du 22/06/2025.

A cet effet et à compter de la date de la réception de la présente, nous avons le regret de mettre votre entreprise en demeure pour reprendre les travaux et renforcer le chantier en moyens humains et matériels nécessaires dans les plus courts délais.

Dans un délai de huit jours en cas de non prise en charge, Algérie télécom se réserve le droit de prendre toutes les dispositions contractuelles adéquates à ce sujet.



A GHARDAIA le 03 جويلية 2025

Directeur Opérationnel Des
Télécommunications de Ghardaïa
Signé Rachid ADEL